



Licence Lettres - histoire - droit

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Lettres - histoire - droit. 2014, Université d'Artois.
hceres-02036963

HAL Id: hceres-02036963

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036963>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Lettres, histoire, droit

de l'Université d'Artois

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université d'Artois

Académie(s) : /

Établissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Lettres, histoire, droit

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3LI150007727

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Arras.

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La Licence *Lettres, histoire, droit* de l'Université d'Artois est une formation pluridisciplinaire qui a pour objectif de préparer les étudiants à certains concours tournés vers les disciplines juridiques, politiques et de gestion : concours « passerelles » et « tremplins » des écoles de commerce, concours des écoles de journalisme et concours d'entrée dans les instituts d'études politiques. A l'issue de la licence, les étudiants peuvent également s'orienter vers une poursuite d'études en master.

Chaque année d'étude est organisée autour d'une thématique : « Humanités » en L1, « Orient et Occident » en L2 et « L'Europe et le Monde » en L3. La troisième année est plus spécifiquement consacrée à la préparation aux épreuves des concours. La licence ne comporte qu'un seul parcours.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence *Lettres, histoire, droit* (LHD) proposée par l'Université d'Artois est une formation originale, tridisciplinaire, bénéficiant d'un excellent positionnement universitaire ; il n'existe pas de formation équivalente dans la région Nord-Pas-de-Calais et les formations comparables, au niveau national, sont peu nombreuses. Le bilan des effectifs témoigne d'ailleurs de l'attractivité de la formation : le nombre d'inscrits en L1 a doublé en trois ans (29

étudiants en 2010-2011 et 62 en 2012-2013). Le contenu des enseignements, qui respecte l'interdisciplinarité sans sacrifier le disciplinaire, est pertinent au regard des objectifs pédagogiques et professionnels. Sur l'ensemble du cursus, l'organisation des enseignements et le volume important des travaux dirigés favorisent l'acquisition de compétences transversales, qui sont ici au cœur de la formation. Les compétences additionnelles occupent également une place importante. Les étudiants sont préparés à l'obtention du Certificat informatique et internet (C2i) dans le cadre des travaux dirigés de Technologie de l'Information et de la Communication (TICE), et ils sont incités à passer un test d'aptitude aux études de gestion (Tage-Mage). La formation est largement ouverte sur l'apprentissage des langues étrangères, avec deux langues obligatoires tout au long de la licence assorties d'un volume horaire conséquent et d'une forte incitation à passer des certificats, le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur (CLES) en particulier. Les dispositifs relatifs à l'acquisition des compétences préprofessionnelles sont plus limités, ce qui peut se justifier au regard de l'objectif de la licence, à savoir la préparation aux concours. Un stage d'une semaine minimum est néanmoins prévu au semestre 4. Les modalités d'examen sont décrites avec précision et tous les enseignements sont évalués par le contrôle continu. Par ailleurs, si l'évaluation des enseignements n'est pas systématisée, les retours des étudiants sont pris en considération par l'équipe pédagogique pour faire évoluer la formation.

L'aide à la réussite se concrétise par une solide formation méthodologique, totalement intégrée aux enseignements disciplinaires, de façon systématique et parfaitement convaincante. On remarque également la présence d'un semestre Erasmus obligatoire, en deuxième année, qui témoigne d'une forte ouverture à l'international et constitue un atout indéniable pour les étudiants. Aucun tutorat d'accompagnement n'est mis en place. Il est vrai qu'avec les effectifs actuels, l'encadrement par les enseignants référents permet un suivi individualisé des étudiants (permanence, bilan à mi-semester, contact téléphonique en cas de difficulté...). Il faudra veiller néanmoins, si les effectifs continuent à augmenter, à préserver cette qualité de suivi et d'encadrement. Enfin, la tridisciplinarité favorise les réorientations vers les licences de *Lettres*, d'*Histoire* ou de *Droit*, à l'issue du S1 ou du S2. Des conventions ont également été passées, avec deux lycées d'Arras et de Douai, afin de permettre aux étudiants issus des classes préparatoires d'intégrer la licence en troisième année.

Axée sur la préparation aux concours, la licence *LHD* ne fait pas en théorie de la poursuite d'études une de ses priorités. Une véritable réflexion devra néanmoins être menée sur les débouchés possibles en master, afin de les identifier avec davantage de précision et de préparer de façon plus systématique les étudiants à réussir dans cette voie. En effet, si l'existence d'une seule promotion sortante n'offre guère de recul, il est intéressant de constater qu'à une exception près, tous les étudiants ont poursuivi leurs études à l'issue de la licence.

Le pilotage de la formation est assuré par une équipe restreinte, investie et dynamique, constituée par le directeur d'UFR, la directrice des études et les responsables d'année. Cette équipe gagnerait sans doute à se doter d'un véritable conseil de perfectionnement, accueillant en son sein des étudiants et des professionnels extérieurs. L'équipe de formation est, quant à elle, décrite avec précision. Elle se compose de 22 enseignants-chercheurs, 11 PRAG et un professionnel. Sur ce point, on peut regretter la quasi-absence d'intervenants professionnels extérieurs dans une formation ayant pour objectif la préparation de concours bien précis : l'ouverture sur le monde professionnel, dans les domaines du commerce, du journalisme et de l'administration publique, permettrait pourtant aux étudiants d'avoir une approche plus concrète de ces concours et de leurs débouchés réels.

- Points forts :

- Interdisciplinarité de la formation.
- Originalité et attractivité de la formation.
- Objectifs pédagogiques clairement définis (préparation aux concours des écoles de commerce, écoles de journalisme, instituts d'études politiques).
- Forte dimension méthodologique.
- Ouverture à l'international (semester Erasmus obligatoire et enseignement de deux langues étrangères).
- Généralisation du contrôle continu.

- Points faibles :

- Insuffisance de la préparation à l'orientation en master.
- Quasi-absence de professionnels extérieurs au sein de l'équipe pédagogique.
- Absence d'un véritable conseil de perfectionnement.

- Recommandations pour l'établissement :

Tout en préservant l'esprit et l'originalité de la formation, il serait souhaitable d'identifier plus précisément les débouchés possibles en master ; la poursuite d'études demeure en effet, pour beaucoup d'étudiants, la suite logique de la licence (notamment, mais pas seulement, en cas d'échec aux concours). La formation gagnerait également à s'ouvrir sur le monde professionnel par l'intégration d'intervenants professionnels extérieurs dans

l'équipe pédagogique. Enfin, le pilotage de la formation pourrait être renforcé par la création d'un véritable conseil de perfectionnement, incluant des étudiants et des professionnels.



Observations de l'établissement



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Les rapports qui n'appellent pas d'observation :

Licences
S3LI150007723*
S3LI150007725
S3LI150007726
S3LI150007727
S3LI150007730
S3LI150007731
S3LI150007732
S3LI150007733
S3LI150007734
S3LI150007736
S3LI150007737
S3LI150007739
S3LI150007741

* erreurs factuelles relevées et envoyées précédemment

Le Président
FRANÇOIS MARGONIS
ARRAS BELLEVILLE DOUAI
LENS LIEVIN